

L' ANGE GABRIEL,

JOURNAL POLITIQUE, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE, etc.



SEXTIDI, 16 Nivôse, An VIII.

Tria sunt omnia, et ipsum ter in omnem partem diffundit. ARISTOT. l. 1. de Cælo.

Dissertation très-savante de l'Ami des Lois, sur le mot monsieur. — Détails sur la cérémonie funèbre du citoyen Daubenton. — Audace des terroristes dans le département de l'Ardèche. — Nouvelles de Londres, d'Italie, d'Allemagne. — Mouvement des armées. — Le R. P. Poultier invité à la fête des bonnes Mœurs. — Arrêté des consuls, pour ériger une colonne de granit à la gloire du chef de brigade Dupuy. — Un petit tour des frères et amis du département de la Seine-Inférieure. — Calomnie de l'apostat Poultier. — Nouvelles diverses. — Variétés.

Ce Journal qui paroît tous les jours, est du prix modique de 11 francs pour trois mois; de 21 francs pour six mois; et de 40 francs pour un an franc de port. On sera libre de ne souscrire que pour un mois, en payant 4 fr. On envoie les lettres et l'argent, affranchis, à l'adresse du directeur de l'Ange Gabriel, rue du Cimetière-St. André-des-Arcs, n°. 9, à Paris.

ITALIE.

Gênes, 28 frimaire. Des lettres de Naples, en date du 7 de ce mois, confirment la nouvelle que nous avons apprise par la voie de la Toscane, sur l'insurrection de la Calabre, de la Pouille et de l'Abruzze: les insurgens se sont emparés de la capitale, où ils ont tué un grand nombre de lazzaronis, qui s'étoient joints aux troupes russes et napolitaines composant la garnison. Celles-ci ont été battues et dispersées: le commandant de la place et les chefs du pouvoir royal n'ont eu que le tems de se soustraire, par la fuite, à la fureur des insurgés.

ANGLETERRE.

Londres, 29 frimaire. Depuis la fin de l'expédition de Hollande et la retraite de Suwarow, l'amusement du jour, dans les cercles ministériels, est la guerre des chouans. Leurs intelligences ne peuvent pas être aisément démenties et leurs partisans et leurs victoires se multiplient, suivant les rapports. On dit qu'ils ont envoyé demander un prince du sang pour le conduire à Paris.

Il s'est fait au café de Lloid un pari de dix-huit guinées contre cent, qu'il y auroit avant un an un armistice entre l'Angleterre et la France: les habitans de ce café sont sûrement bien informés.

ALLEMAGNE.

Vienne, 17 décembre. Voici les plans que des gens qui se prétendent instruits, disent avoir été arrêtés pour la campagne prochaine.

« Suwarow commandera une armée de cent mille hommes, savoir: 80,000 russes, 20 mille palatins, bavares, suisses ou condéens. Il agira indépendant des autrichiens; et entrera par la Franche-Comté. Arrivé sur le territoire

de France, Suwarow déploiera le caractère de régent du royaume; en vertu d'une procuration spéciale que lui donnera Louis XVIII. L'archiduc Charles pénétrera en même tems en Alsace, tandis que le général Mélas entrera avec son armée dans la Provence et le Dauphiné, par Nice et Barcelonnette. Pour concourir à ces opérations, l'Angleterre, qui avoit d'abord offert de fournir une armée de 30 mille hommes, a reconnu que cette armée, trop dispendieuse, ne seroit pas aussi utile qu'une armée russe, et que la même somme nécessaire à une armée anglaise de 30 mille hommes, suffiroit pour entretenir une armée de 100 mille hommes de troupes de Paul Ier.; en conséquence elle a préféré fournir de l'argent, et a promis de payer à l'empereur de Russie la somme de quatre millions sterling, qui doivent être à la disposition de ce dernier au premier mars prochain. La Prusse ne paroît pas, en ce moment, entrer pour quelque chose dans ces arrangements; mais on espère toujours la voir, au printemps prochain, prendre une part active à la coalition. Cependant, sa détermination définitive est subordonnée à ce qui va se passer en Hollande, lorsque le général Brune y sera de retour ».

On dit que la constitution de la république batave va éprouver des changemens, et se rapprocher du régime stathoudérien.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Aubenas, 4 nivôse. La terreur est toujours au même point dans plusieurs contrées de ce malheureux département. Les frères y sont en grande activité, et ne se tiennent pas pour battus; il éclate des propos horribles contre le consul Bonaparte; on colporte, sans trop de mystère, des imprimés séditieux; on chante dans les lieux publics, et avec affectation, depuis plusieurs jours, une chanson où se trouvent ces mots: *Oui, nous sommes des terroristes; tous les Brutus ne sont pas morts.*

Mouvements des armées.

Sur l'invitation de l'archiduc Charles, les habitans du Vor-Alberg ont de nouveau pris les armes; un gros corps doit se réunir à l'armée autrichienne. Une partie de la levée opérée en Souabe se joindra au corps d'armée du général Starrai. D'autre part, les paysans armés de la Franconie, et quelques corps de troupes autrichiennes et électORALES,

se sont tellement approchés de Cassel, que cette place a ses communications interceptées du côté de la rive droite du Rhin. On continue à l'approvisionnement à la hâte, tant en vivres qu'en munitions de guerre de toute espèce. Un régiment de chasseurs à cheval et quelques bataillons d'infanterie ont passé le Rhin à Mayence, et sont cantonnés dans les villages qui se trouvent en avant de Cassel. Comme le Rhin chargé de forts glaçons, l'on craint que le pont qui joint Mayence et Cassel ne soit emporté, et que dans ce cas l'ennemi ne puisse hasarder une entreprise sur ce fort. On écrit d'Emmerick (Westphalie), que non-seulement le corps de troupes prussiennes, commandé par le général Schladen, ne quittera pas ses cantonnemens sur le Rhin pour se retirer sur les bords du Weser, comme on l'avoit d'abord annoncé; mais encore que dix mille hommes sont en marche de l'intérieur de la Prusse pour venir renforcer l'armée d'observation.

Il n'est plus douteux, dit la gazette de Cracovie, que la nombreuse armée russe, qui se rassemble dans la Lithuanie et la Wolhinie, va s'ébranler pour passer la Vistule; elle traversera la Galicie en quatre grandes colonnes; chaque colonne marchera à quinze jours de distance l'une de l'autre. Il n'y aura point de cosaques dans cette armée; la cavalerie consistera en cuirassiers, dragons et hussards.

PARIS, 15 nivôse.

On lit dans l'*Ami des Lois* une savante dissertation, signée *Bauvinois*, sur l'inconvenance du mot *monsieur*, « auquel, dit-il, on ne substitue pas le mot de *citoyen* sans l'accompagner d'un éclat de rire. » Le docte dissertateur, après avoir dit ce qui est fort nouveau, que *monsieur* vient de *sieur*, et *sieur* de *seigneur*, affirme que *seigneur* vient, non de *dominus*, comme le croient tous les étymologistes, mais de *senior*, titre qui dérive du respect qu'inspire la sagesse dont les vieillards semblent être les dépositaires. Que l'on contente l'affection du cit. Bauvinois; pour moi, je trouve qu'il ne pouvoit s'y mieux prendre pour nous détourner à jamais de dire *monsieur* à Poulitier.

— C'est aujourd'hui qu'a eu lieu la cérémonie funéraire du citoyen Daubenton. En voici le détail :

Le cortège est parti à midi de la bibliothèque du musée, où il étoit assemblé.

L'administration du musée ouvrait la marche; l'institut national, les membres du bureau central, l'état-major de la division, l'état-major de la place, les sociétés littéraires, une réunion d'artistes, de savans très-nombreuse, une foule de citoyens suivoient sur trois de front, et une branche de cyprès à la main.

Un escadron de dragons à cheval précédoit; les vétérans nationaux formoient deux lignes sur les flancs; leurs tambours, couverts d'un crêpe, marchoient en tête. Arrivé à la serre tempérée, ornée des tapisseries des Gobelins, le cortège s'est rangé en deux lignes.

A l'extrémité de cette serre étoit élevé un cénotaphe renfermant le cercueil. Des guirlandes de fleurs, d'immortelles et de branches de cyprès entouroient et couronnoient ce cénotaphe; un cèdre et deux pins l'ombrageoient. Sur une colonne qui dominoit le monument, étoit placé le buste de Daubenton.

Le citoyen Lacépède a prononcé un discours d'une éloquence simple, d'une expression douce, et dans lequel il a attiré sur son sujet toute la sensibilité des auditeurs. Il a annoncé le projet de réunir aux rentes de Daubenton ceux de Buffon, ceux des Jussieu, des Duvernay, etc., et de

(2)

voir ainsi s'élever dans leur propre domaine l'élysée des grands hommes.

On est parti de là dans le même ordre qu'on étoit venu, et le cénotaphe a été porté, ainsi que la colonne et le buste, par des ouvriers, au lieu où il devoit être placé, sur la deuxième butte du labyrinthe.

Là le citoyen Fourcroy a fait un discours analogue au dépôt des restes de Daubenton dans le sol que naguères il fouloit dans ses promenades et ses méditations.

La cérémonie terminée, les membres de l'administration du musée se sont placés dans une des allées, et ont présentés aux assistans, à mesure qu'ils défilent, le témoignage de leur reconnaissance.

La cérémonie s'est passée dans le recueillement et avec toute la décence à laquelle on devoit s'attendre.

— Le R. P. Poulitier nous avertit qu'il a été personnellement invité à la fête des *bonnes mœurs*, qui doit être célébrée aujourd'hui par ses bons amis les théophilantropes.

— Maintenant que Poulitier est devenu membre du corps législatif, il trouve qu'on a fait assez de pas rétrogrades; il craindroit de ne plus l'être, si on en faisoit un de plus vers la sagesse et la décence.

— Par un arrêté des consuls, du 13 nivôse, les noms de Blain et Mailhe, déportés en fructidor, seront mis dans la liste des individus auxquels il est permis de rentrer sur le territoire de la république: Mailhe sera en surveillance à Paris, et Blain à Arles.

Par un autre arrêté du même jour, les colons réfugiés dans le département de la Seine recevront des magasins militaires une distribution journalière de pain et de viande, comme celle qui est faite aux troupes; et ce, pendant trois mois. Ils recevront aussi une distribution de bois pendant l'hiver.

Par un arrêté du 14, il est enjoint au ministre de l'intérieur de faire élever une des colonnes de granit, qui ont été apportées de la Grèce, au milieu de la grande place de Toulouse, lieu de la naissance du chef de brigade Dupuy, qui est mort les armes à la main au Caire, qui a commandé pendant cinq campagnes la 32e. demi-brigade, laquelle, dans chaque bataille où elle a donné, a décidé la victoire par sa bravoure. La colonne portera cette inscription: *A Dupuy et aux braves de la 32e. demi-brigade, morts au champ d'honneur.*

— *Un petit tour des frères.* L'administration municipale de Pont-Saint-Pierre (Seine inférieure) n'avoit fait déposer dans plusieurs communes de son ressort que des registres de non acceptation.

On sait avec quelle confiance chacun alloit signer: rarement on lisoit le titre du registre. Tout alloit bien jusques-là; les registres se remplissoient, et cet arrondissement alloit se distinguer lorsqu'un citoyen, qui attendoit son tour, lit la suscription, et demanda le second registre. On lui dit qu'il n'y a que celui-là. Que fait-il? Sur que toute la commune veut le retour de l'ordre, un gouvernement stable et la paix, il prend sa plume, et changeant la suscription du registre, il transforme en un clin-d'œil tous les refusans en acceptans, au grand scandale sans doute des administrateurs du canton, *trop avides de gloire.*

— Poulitier suppose que nous demandons le rappel de la famille Egalité. S'il n'est pas permis de mentir comme un laquais, il l'est encore moins de calomnier avec autant d'atrocité que d'impudence: il est donc vrai qu'il n'y a rien au monde de plus vil et de plus noir qu'un moine apostat. Pourquoi faut-il que son nom se retrouve à côté de celui de la vertu même, celui de la ci-devant duchesse d'Orléans, la seule personne de ce nom en faveur de qui, pour la

gloire même du gouvernement, nous interroquons sa justice et son humanité? Il doit savoir par quels motifs de cupidité barbare les hommes qui convoitoient sa dépouille la firent déporter?

— Les jacobins du Puy sont allés au-devant du délégué, et l'ont si bien amorcé, qu'ils l'ont déterminé à descendre chez un des leurs, grand partisan de leurs principes, et sur-tout grand amateur des *bons* de la république, sur le commerce desquels il est accusé d'avoir gagné 100,000 écus, en les faisant revendre à tous les contribuables des communes environnantes. Les républicains de ce département sont arriérés de six mois, pour la morale et la justice.

— La misère qui regne en Suisse augmente et devient chaque jour plus insupportable. Beaucoup de personnes quittent leurs domiciles pour chercher ailleurs de la nourriture et un établissement. Plusieurs communes entières auroient déjà fait de même, pour se soustraire à la faim, si la chambre administrative ne les avoit jusqu'ici secourues par des bleds qui se trouvoient encore dans les magasins: mais cette source est également épuisée, les généraux français s'étant mis en possession de ces magasins pour la subsistance de l'armée: ils ont donné des bons pour que nous puissions tirer une quantité égale des magasins français à Pontarlier. Un plus grand mal pour les cantons commerçans est que toutes les fabriques languissent entièrement, ce qui est cause que nombre de familles sont privées de nourriture et gémissent dans la plus grande misère.

Le 18 brumaire helvétique s'est fait sans l'intervention de la force étrangère. Le général Muller est arrivé à Berne, presque seul; la première chambre avoit déjà décrétée deux commissions provisoires en remplacement d'un directoire faible, sans moyens, sans confiance, imposé par les circonstances et par des hommes qui dominoient les suisses et ne les consultoient pas.

— Le roi de Suède, en arrivant à Upsal, a fait assembler tous les professeurs, et dans un discours prononcé publiquement, S. M. leur a fortement recommandé que, dans leurs leçons, ils eussent soin d'inspirer à leurs élèves *le respect pour la religion, le gouvernement et les lois de leur pays*. En même tems le jeune roi s'est dépouillé du titre de chancelier de l'université dont les rois de Suède avoient été jusqu'alors revêtus, et a ordonné aux membres de ce corps de procéder sur-le-champ à l'élection d'un nouveau chancelier. S. E. le comte Axel de Fersen, a été élu, et S. M. a aussitôt approuvé ce choix.

V A R I É T É S.

Le général Moncey, dans une proclamation adressée aux lyonnais, vient de prendre envers eux le touchant engagement de changer en ateliers utiles les ruines qui couvrent leur ville. Dans l'état de détresse où nos législateurs philosophes ont plongé la France, la tâche que ce général s'impose est bien difficile à remplir; mais les principes qu'il annonce n'en sont pas moins les seuls qui puissent rendre à la France une partie de son ancien lustre.

Le commerce est pour la France et pour les états modernes ce que la guerre étoit pour Rome, le gage de la paix intérieure, le fondement de la prospérité publique. La découverte de l'Amérique a opéré en Europe cette heureuse révolution: jusqu'à cette époque, les nations ne reconnoissoient d'autre industrie que celle du pillage, d'autre héroïsme que la férocité, d'autre ambition que la conquête; c'étoit le glaive à la main et sur le champ de bataille qu'elles communiquoient entre elles; mais les voyages des portugais aux grandes Indes, l'heureuse entreprise de Colomb,

ouvrirent une nouvelle carrière à la cupidité des particuliers, à l'inquiétude des peuples, et à l'ambition des souverains. Le commerce prit un essor rapide; en peu d'années les nations perpétuellement ennemies commencèrent à se lier par les besoins réciproques de l'agrément et du luxe. Les profits immenses des premiers négocians fixèrent l'attention des gouvernemens, et l'on devina bientôt que le commerce pouvoit être pour les états, ainsi que pour les particuliers, une source de richesses et de puissance.

Pendant le long règne de Jacques premier, tandis que la France et la maison d'Autriche se disputoient leurs provinces avec la barbarie des premiers tems, les anglais, tranquilles dans leur isle, s'adonnoient au commerce, et jettoient les fondemens de cette grandeur, qui est peut-être le plus beau spectacle que l'Europe puisse offrir aux méditations des sages et aux regards de la postérité. Louis XIV, prince avide de toute espèce de gloire, eut à peine excité l'industrie de ses sujets, que l'Europe, qui voudroit aujourd'hui nous repousser de son sein, se soumit à l'empire de nos modes, de nos goûts et de nos arts. Cette conquête, plus douce, plus glorieuse, plus productive, et sur-tout moins enviée que celle qui est le fruit de la dévastation, a contribué plus encore que le génie et la valeur de ce grand roi à donner à la France la prépondérance sur la maison d'Autriche.

Telle est, enfin, l'influence du commerce sur la santé des corps politiques, que l'on voit des états commerçans d'ailleurs très-bornés, jeter le plus brillant éclat, tandis que les pays les plus vastes, qui trouvent dans leur situation, dans l'ignorance de leurs chefs, et les folies du gouvernement, des obstacles à toute industrie commerciale, tombent dans la langueur et dans le dernier dépérissement. Aussi depuis le commencement du siècle, une ambition plus noble avoit pris la place de celle des conquêtes; les souverains attendoient de l'industrie de leurs sujets cette puissance qu'ils devoient jadis à la guerre. L'histoire, destinée auparavant à consacrer de grandes catastrophes, étoit devenue le tableau des progrès de l'espèce humaine; le commerce avoit changé en artisans paisibles des soldats farouches: ces nouvelles habitudes avoient poli les mœurs, étouffé les haines nationales; enfin, du sein des richesses étoient nés ces arts et ces manières qui sont la décoration de la société.

Depuis que le commerce étoit l'objet d'une émulation générale, la paix étoit devenue pour tous les peuples un état habituel et nécessaire. La guerre et le commerce s'excluent mutuellement. La monarchie espagnole qui dépérissoit pour avoir tenté de réunir deux choses aussi contradictoires, avoit appris aux puissances à mettre un frein à l'ambition qui veut tout envahir. L'humanité n'avoit plus à gémir sur ces longues et sanglantes guerres qui dévorioient l'espèce humaine; les gouvernemens mettoient tous leurs soins à tarir dès leur naissance les sources de la discorde: si on les voyoit encore recourir à des moyens si désastreux, ce n'étoit plus comme autrefois pour conquérir, mais pour assurer leur conservation et l'indépendance de leur commerce.

Que sont-ils devenus ces jours si brillans de paix, de bonheur et d'industrie qui embellissoient le monde moderne? Ils se sont évanouis devant l'affreux incendie de la révolution. Grâce à nos philosophes, la France n'est plus qu'un camp, et ses frontières un champ de bataille. Ils ont entraîné vers la barbarie un peuple doux, humain et généreux; et ce n'est encore là que la plus légère de leurs erreurs. Ces hommes, aussi coupables qu'ignorans, ont réalisé l'étrange chimère de donner à la France, puissance

commerçante, environnée de nation comme elle industrieuses et riches, les institutions de Rome, pauvre, guerrière et barbare. Jamais extravagance n'a produit d'effet plus fatal. Ils n'ont pas vu les insensés! que la guerre qui avoit enrichi une république conquérante par nécessité, alloit ruiner un peuple essentiellement commerçant. Ah! sans doute, si la révolution étoit née plutôt, lorsque la France ne comptoit parmi ses enfans que des laboureurs et des soldats, elle auroit encore été un grand malheur, mais elle n'auroit pas ajouté, comme aujourd'hui, la misère à la férocité. La terre auroit du moins fourni au laboureur ses modiques besoins, et le pillage auroit alimenté le soldat. Dès le momant que les novateurs s'abandonnèrent à l'ambition des conquêtes après avoir juré de ne jamais conquérir, alors à tous les crimes vint encore se joindre l'atroce folie de condamner à la pauvreté la classe commerçante, et aux excès de l'indigence ce peuple d'ouvriers, qui vit chaque jour du travail de la semaine, et qui, depuis l'établissement du commerce, forme la grande majorité des français. Aussi la révolution a-t-elle fait plus de mal en dix ans, que les fureurs de la ligue n'en ont fait en soixante.

Le but que ces singes de l'antique Rome se proposoient en détruisant le commerce en France, étoit de faire descendre les denrées au prix le plus bas, et par conséquent de trouver dans le prix excessif du numéraire des ressources nécessaires à leurs entreprises gigantesques. Le résultat de ce calcul en prouve la stupidité. On les a vu tarir d'une main l'industrie, cette source inépuisable de richesses, en même tems que de l'autre ils multiplioient les impôts à l'infini. Cette étonnante contradiction n'en est pas une dans l'ordre des choses. Pour donner au numéraire une valeur extraordinaire, ce n'est pas assez qu'une nation dise: « *Je ne veux plus de commerce* »; il faut encore que les autres adoptent et sanctionnent cette folie. Car en supposant même que celles-ci ne se feroient pas un jeu de détruire par un commerce clandestin l'effet d'un si ridicule système, leur voisinage seul suffiroit pour conserver au numéraire de cette nation le même prix qu'il a chez elles. On l'a observé depuis long-tems; l'argent a comme les liqueurs, la propriété de tendre à l'équilibre. Sa valeur est par-tout assez uniforme, quoique l'industrie n'ait pas fait par-tout les mêmes progrès; elle dépend moins du commerce particulier d'un peuple, que du commerce général de tous.

C'est donc sans gloire pour eux, comme sans bonheur pour nous, que les agens révolutionnaires ont détruit toute espèce d'industrie commerciale. Ils ont voulu anéantir le luxe, et nous ont donné l'indigence. Lois, mœurs, prospérité, ils ont tout renversé, jusqu'à ces douces habitudes qui faisoient des français le peuple le plus aimable de l'Europe. Qui nous les rendra? qui nous rendra notre aménité, nos arts, notre commerce? qui nous rendra l'antique admiration que l'Europe avoit pour nous?

O Bonaparte! tu n'as rien fait encore pour ta patrie, si tu ne lui donne la paix et le commerce qui en sera la suite. Tu ne peux plus ajouter à ta gloire militaire. Ce ne sont pas des triomphes et des provinces conquises que la France attend de toi. Hélas! les conquêtes ne sont rien pour le bonheur des peuples. Ce qu'elle te demande, c'est de tarir les larmes des épouses et des tendres mères; elle te demande la justice pour l'innocent, la consolation pour l'affligé, les mœurs sans lesquelles il n'y a point de patrie; elle te demande des barrières contre les innovations de

tous les jours et de tous les instans, contre la barbarie qui menace d'envahir le monde civilisé, contre l'esprit militaire qui fait de l'Europe un vaste champ de carnage; elle te demande le commerce pour la subsistance du pauvre et pour les agrémens du riche et le bonheur de tous. Les barbares ont tout détruit. Tu as tout à faire, tout à recréer; l'entreprise est digne de ta grande âme. La France en attend le succès pour te proclamer le plus grand et le plus généreux de ses enfans.

TRIBUNAT.

Séance du 14 nivôse.

Garril soumet aux tribuns quelques observations sur le projet organique de la confection de la loi. La constitution a fixé le rang que doit occuper le tribunal, et a déterminé la part qu'il devoit prendre à la confection de la loi. Cependant le projet présenté semble avoir paralysé, pour ainsi dire, le concours des tribuns. Pourquoi le gouvernement n'associeroit-il pas à sa pensée le tribunal, comme celui-ci l'associe à la sienne? Les tribuns, il est vrai, pourront discuter les projets qui leur seront communiqués, en voter le rejet ou l'admission, selon leur volonté déterminée par l'intérêt public; mais il est évident que les discussions seroient, et plus lumineuses et moins longues, si en leur présence on expliquoit les motifs qui auront dicté un projet? Le corps législatif doit prononcer définitivement, et quel que soit la décision du tribunal. Cependant la loi seroit revêtue d'un plus grand caractère, et inspireroit plus de confiance si elle étoit adoptée à-la-fois, et par les tribuns et par le corps législatif: ce qui arriveroit presque toujours si les conseillers d'état étoient entendus et au tribunal et au corps législatif. On renvoie ces observations à la commission chargée de faire un rapport sur le projet du gouvernement. Dusmeunier présente un règlement pour le tribunal, d'après lequel les membres du tribunal se rendront en corps dans la salle de leur séance, ayant le président à leur tête. Nul tribun ne pourra être demandé au dehors par les huissiers. Nul congé ne pourra être accordé que pour maladie ou pour affaire indispensable. Il sera tenu à chaque séance, note des absens, par un secrétaire-rédacteur; celui qui, sans raison, s'absentera deux fois dans un mois, perdra une partie de son traitement. Tous les membres seront divisés en cinq sections, finances, législation, intérieur et police, guerre et marine.

Les orateurs qui devront se rendre au corps législatif, pour défendre ou combattre un projet du gouvernement, seront nommés au scrutin. Lorsque le tribunal, adoptant le principe d'un projet, croira devoir y proposer des modifications, il votera le rejet, et ses orateurs seront tenus d'émettre formellement son vœu sur ces modifications.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 14 nivôse.

Aucun objet n'étant à l'ordre du jour, on lève la séance.

Bourse du 15 nivôse.

Rent. pr. 12 f. c.	Bon 114. 0 f. 0 c.
Tiers con. 20 f. 25 c.	Bons d'arrérage 92 f. 50 c.
Bons 213 1 fr. 2 c.	B. pour l'an 8. 66 f. 50 c.
B. 314. 0 f.	

Spectacles du 16 nivôse.

- THEATRE DE LA REPUBLIQUE ET DES ARTS. Relâche.
- THEATRE FRANÇAIS DE LA REPUBLIQUE. L'Abbé de l'Épée.
- FETDEAU. La 1^{re} repr. des Voyageurs, comédie.
- OPERA-COMIQUE. La bonne Mère, le Délire, Pons de Léon.
- MONTANSIER-VARIETES. L'Eclipse de Lune, le Prince Ramoneur, Poniceaugnac.
- JEUNES-ARTISTES.